

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 23 janvier 2015

Membres en exercice :	Date de la convocation: 15/01/2015
34	<i>L'an deux mille quinze et le vingt trois janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES</i>
Présents : 21	
Votants: 21	Présents : Francis BOUTES, Jean ARCAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BARTHES, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Lionel GAYSSOT, Gilbert LEPETITCORPS, Gérard MARCOUIRE, Francine MARTY, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Jean-Christophe PETIT, Luc SALLES, Alain SICILIANO, Robert SOUQUE
Pour: 21	
Contre: 0	
Abstentions: 0	Représentés:
	Excusés: Michaël ANDERS, Jean-Noël BADENAS, Marylène FAIVRE, Jean-Luc FALIP, Isabelle GIL, Martine GIL, Luc GUIRAUD, Antoine MARTINEZ, Alain MOULY, Rémy PAILLES, Yves ROBIN, Robert TROPEANO, Bernard VIDAL
	Absents:

Objet: Procès verbal du comité syndical du 18 décembre

L'AN DEUX MILLE QUATORZE et le DIX HUIT décembre à seize heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis à la salle Jean Moulin à Murviel-lès-Béziers sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES.

Présents :

J. ARCAS (Conseil Général), G.BARO (CdC Orb et Taurou), JP.BARTHES (CdC Le Minervois), F. BOUTES (Conseil Général), F.BARTHES (Maire de St-Jean de Minervois), J.CABROL (CdC Pays St-Ponais), D.GALTIER (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault), Y.FRAISSE (CdC Le Minervois), MA.EDO (CdC Grand Orb), N.ETIENNE (Conseil Général), L.GUIRAUD (CdC Orb Jaur), I.GIL (CdC Canal-Lirou Saint-Chinianais), M.GIL (CdC Orb et Taurou), K.MESQUIDA (Conseil Général), M.OLMOS (CdC Le Minervois), Y.ROBIN (CdC Grand Orb), A.SICILIANO (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault), R.SOUQUE (CdC Orb et Taurou).

Excusés:

M.ANDERS (Cdc Pays St-Ponais), JN. BADENAS (Conseil Général), R.BASCOUL (CdC Grand Orb), JP.BERRAUD (CdC Orb Jaur), M.FAIVRE (CdC Canal-Lirou Saint-Chinianais), JL.FALIP (Conseil Général), L.GAYSSOT (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault), G.LEPETITCORPS (CdC Canal-Lirou Saint-Chinianais), G.MARCOUIRE (Conseil Général), A.MARTINEZ (Conseil Général) représenté par Francis BOUTES, F.MARTY (CdC Orb et Jaur) représentée par Jean ARCAS, A.MOULY (CdC Pays St-Ponais), R.PAILLES (Conseil Général), JC.PETIT (CdC Canal-Lirou Saint-Chinianais), L.SALLES (CdC Grand Orb), représenté par MA EDO, R.TROPEANO (Conseil Général), B.VIDAL (CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault).

Assistaient également à la réunion :

Laure ABADIE (Pays HLV), Francis BASCOUL (Président du Conseil de Développement PHLV), Catherine BREIL, (Trésorière Trésor Public St-Pons de Thomières), Anne GALIBERT (Pays HLV), Sylvie HERPSON (Pays HLV), Jean-Pierre MATEO (Pays HLV), Corinne ROGER (Pays HLV), Delphine RUFINO (Pays HLV).

Francis Boutes accueille les participants et déclare la séance ouverte à 16 heures, le quorum étant atteint. Il propose à l'assemblée d'examiner un rapport sur table relatif à l'Espace Info Energie. Aucune opposition.

Notre logiciel de gestion des assemblées nous permet d'envoyer par messagerie sécurisée les convocations et le dossier complet comportant tous les rapports à étudier en séance. Les membres sont consultés au sujet de la réception desdits documents. Il est précisé qu'il convient d'enregistrer dans le carnet d'adresse l'expéditeur noreply@agedi-legalite.fr afin d'éviter que le message ne glisse dans les indésirables.

RF
Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR : 29/01/2015
034-253403554-20150123-2015_23_01_01-DE

Examen des rapports présentés en Comité Syndical

2014-07-11-01 **Approbation du Procès Verbal du Comité syndical du 7 novembre 2014.** Le procès verbal de la séance du 7 novembre 2014 présenté par le Président comportant 17 décisions n'appelant pas de commentaire, est adopté.

2014-07-11-02 **Compte rendu des décisions du Président.** Le Comité syndical prend acte des 9 décisions du Président prises depuis la séance précédente, pour un montant total de **27457.4 €**. Elles portent sur : l'organisation des Temps du Patrimoine 2014 (ateliers de sensibilisation : 873 €), l'Etude prospective en vue de la création d'un réseau d'acteurs de la médiation attribuée à l'association LE PASSE MURAILLE pour 3 mois (8975,00 € HT), la réduction du montant maximal de l'encaisse en espèce pour la régie des spectacles (300€), la régie technique de l'Orchestre du Pays (9360 €TTC), le défraiement des partenaires associatifs de l'Orchestre du Pays (1600 €), l'encadrement des comédiens de l'Orchestre du Pays (990 €), le forum des ambassadeurs des Temps du Patrimoine (603.4€), la traduction en anglais des itinéraires patrimoniaux (756 €) et la coordination de l'expertise scientifique en vue du label Ville et Pays d'Art et d'Histoire (4000 € TTC).

2014-07-11-03 **Débat d'orientations budgétaires 2015 présenté par Corinne Roger.**

Le Pays entre dans son 10^{ème} exercice, sa politique de développement territorial s'oriente sur deux axes :

– La cohésion sociale

L'**habitat** avec la poursuite du Programme d'intérêt général (PIG), opération d'amélioration de l'habitat

Les **services** à la population :

1. La santé avec la mise en œuvre du Contrat Local de Santé
2. Le réseau de services publics
3. La culture

– Le développement économique

L'économie en direction de l'**entreprise**, avec la poursuite de l'Opération Collective de Modernisation des PME confortée par l'appui au développement des entreprises et des porteurs de projets publics et privés.

L'économie **agricole** avec l'accompagnement du Pôle d'excellence rurale « Bio Orb » autour des plantes à parfum aromatiques et médicinales et la poursuite d'actions en direction du développement des circuits courts.

Après les assises du tourisme prévues le 9 Décembre prochain, un second temps de concertation aura lieu le 30 Janvier à Lamalou-les-Bains. Nous aurons jusqu'au 28 Février pour déposer notre candidature leader. L'économie sera prépondérante, avec notamment le maintien des activités agricoles et des emplois.

L'économie **touristique et patrimoniale**

Le développement de l'offre nature autour de l'itinérance ;

- Le GR de Pays : les inaugurations s'organisent au fil de l'eau ;
- Les boucles de randonnées, la sortie est prévue pour Mars
- Le chemin de Saint-Jacques – variante entre St Gervais et Capestang

Le dépôt de candidature pour l'obtention du label « Pays d'Art et d'Histoire » :

- Une stratégie globale de projet culturel
- Un facteur de développement
- La force d'un réseau

La session aura lieu en Juin 2015 et si nous n'obtenons pas le label, une seconde session est possible en Décembre.

L'animation et la communication autour de l'oenotourisme dans le cadre du label « vignobles et découvertes ». C'est une étape franchie, une promesse de travail qui nous attend. Une conférence de presse a eu lieu au cours des assises du 9 Décembre. Un article est paru dans le Midi Libre.

La mise en œuvre de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve et Gorges de la Cesse » dans sa phase de préfiguration. Le label pourra être obtenu dans 2 ans.

- La conduite des missions d'ingénierie auprès de ses partenaires, sous forme d'assistance technique, administrative et financière auprès des acteurs locaux, porteurs de projet tant publics (communautés de communes, communes) que privés (associations locales, groupements professionnels)
- La réponse aux appels à projets européens pour la génération 2014-2020

(Leader et ATI ...) ainsi que tous les appels à projets en lien avec les thématiques stratégiques. De nouveaux partenariats et coopérations vont se mettre en œuvre en lien avec les appels à projets.

Le DOB 2015 fait apparaître 2 248 719 € de crédits de fonctionnement et 492 675 € de crédits d'investissement.

RF
Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR : 29/01/2015
034-253403554-20150123 2015 23 01 01-DE

Jusqu'à présent, nous avons très peu d'investissement (uniquement pour l'achat de matériel informatique). A présent, la trésorerie nous demande de passer 481 708 € au titre des subventions d'équipement versées aux personnes privées (opérations façades et OCM).

Madame la trésorière précise que quand on perçoit des subventions en tant que boîte aux lettres (qui ressortent pour des bénéficiaires qui font des travaux), on est obligé de les suivre en investissement. Cette dépense va être amortie sur 5 ans (privé) 10 ans (public) et les fonds reçus sont amortis sur la même cadence.

Il est donc convenu de tout passer en investissement, aussi bien les sommes reçues que celles reversées. Cette modification devra être prise en compte lors du vote du budget.

« Cela permet une clarté du plan comptable. Cette obligation est également valable pour les communes ».

Concernant les **recettes**, la contribution statutaire pourrait être maintenue à 4 € par habitant (DGF 2014 86 903 habitants), apportant 347 612 € et celle du Conseil général à 510 000 € (inchangé depuis 2006). Ces deux recettes statutaires apportent 38 % du budget. L'équilibre de celui-ci est assuré par les opérations portées par le syndicat.

Sur les **dépenses**, 3 points sont à retenir :

- maintien de la masse salariale
- maîtrise des frais de structure
- moins d'opérations sur l'année de transition entre ancien et nouveau programme européen.

L'assemblée approuve le DOB présenté.

2014-07-11-04 Décision modificative n°4 présentée par le Président.

Il est convenu de transférer 56 557 € de crédits de fonctionnements vers des crédits d'investissements en ce qui concerne les opérations sur les personnes privées, comme évoqué en point précédent. L'assemblée délibère favorablement.

2014-07-11-05 Décision modificative n°5 présentée par le Président.

Il est convenu de transférer 300 € de crédits pour terminer l'année en ce qui concerne l'article 1641 (remboursement de l'emprunt). L'assemblée délibère favorablement. L'assemblée délibère favorablement.

2014-07-11-06 Indemnités du receveur municipal présenté par le Président.

Les membres du comité syndical délibèrent en faveur du versement de l'indemnité de conseil et de confection des documents budgétaires au receveur municipal au taux de 100%.

2014-07-11-07 Convention d'une ligne de trésorerie présenté par le Président.

L'assemblée autorise à l'unanimité le Président à négocier la reconduction d'une ligne de trésorerie à hauteur de 800 000 € pour une durée de 1 an. Le syndicat mixte s'engage, pendant toute la durée de la ligne de trésorerie, à inscrire dans son budget les sommes nécessaires au paiement des intérêts, frais et accessoires.

2014-07-11-08 Habitat « Colorons le Pays » présenté par Marie Aline Edo.

L'opération « Colorons le Pays », opération d'accompagnement de la politique de l'habitat, est engagée depuis juillet 2008. Ce sont ainsi 458 094 € (toutes contributions confondues – Région, Département, Communautés de communes, Communes – participant à l'opération) qui ont été mobilisés, dont 100% ont été engagés pour la restauration de 282 façades dont 249 sont terminées. Pour la poursuite de cette opération, les membres du comité syndical adoptent le plan de financement à hauteur de 260 500 € et autorisent le Président à déposer le dossier de demande de subvention auprès du Département de l'Hérault, de la Région Languedoc-Roussillon et des communautés de communes.

2014-07-11-09 Services à la population « Relais de services publics ».

Depuis 2008, le Pays Haut Languedoc et Vignobles porte en maîtrise d'ouvrage un relais de services publics à Saint-Chinian dont la mission est d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives. L'assemblée se prononce en faveur de la maîtrise d'ouvrage de cette animation dont le coût s'élève à 29 000 € et autorise le Président à déposer les demandes de subventions correspondantes.

2014-07-11-10 Santé – Porter à connaissance sur le Contrat Local de Santé présenté par .

L'assemblée prend acte de l'avancée des travaux dans le cadre du Contrat Local de Santé.

Le Contrat Local de Santé a été signé pour une durée de 3 ans le 4 Juillet 2013 entre le Pays et l'Agence Régionale de Santé. Cette démarche vise à coordonner les différentes politiques de santé mises en œuvre sur un territoire, sur la base des besoins

RF
Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR : 29/01/2015
034 253403554 20150123-2015 23 01 01-DE

identifiés localement. Le comité de pilotage a priorisé la mise au travail de plusieurs axes les soins de 1^{er} recours et les urgences, les addictions et le développement de la télémédecine.

La poursuite du soutien aux projets de maisons de santé pluri professionnelles et de regroupements de professionnels de santé est aussi menée depuis la signature du contrat. Le Pays a enfin co-organisé avec la CARSAT et la CPAM le forum « droits et santé » à Saint-Pons, visant les populations à risque de fragilité des cantons d'Olargues, Olonzac, Saint-Chinian et Saint-Pons. 240 personnes ont été accueillies sur la journée, 22 professionnels étaient présents.

Rapport sur table :

2014-07-11-11 Espace Info Energie

Les membres du Comité syndical délibèrent en faveur de la poursuite par le Pays de l'animation de l'Espace Info Energie et valide le plan de financement à hauteur de 60 000 € TTC pour l'année 2015. Ce plan de financement est pluriannuel et concerne les années 2015, 2016 et 2017 pour l'ADEME. Le président est autorisé par l'assemblée à déposer les dossiers de demande de subvention et à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Questions diverses :

Le Président évoque sa récente rencontre avec les représentants de la Communauté de Commune la Domitienne. Les élus communautaires souhaitent un partenariat pour bénéficier de crédits européens. Il est très compliqué de modifier le périmètre pour obtenir le programme européen Leader. Le cabinet d'étude mandaté par la Région pour nous aider dans l'accompagnement de la candidature Leader nous conseille de maintenir notre périmètre. Malgré tout, un courrier a été envoyé au Président de la Domitienne pour faire la proposition suivante :

- Soit une adhésion au Pays : 4 € par habitant ; (sans le PIG étant déjà sur une opération de même type),
- Soit la signature de conventions techniques et financières ponctuelles pour leur apporter une technicité sur des dossiers européens.

Il est précisé qu'il apparaît malsain que notre établissement fasse des prestations pour une communauté de communes en bonne santé financière. Ne pas vouloir contribuer au financement de notre structure n'est pour nous, pas satisfaisant. L'outil à disposition a un coût.

La précédente séance est prévue à la salle Jean Moulin de Murviel-lès-Béziers pour le vendredi 23 janvier à 10 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

RF
Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR : 29.01.2015
034 253403554 20150123-2015 23 01 01 DE